



22 et 23 octobre : Voyage à Strasbourg



Le Comité Départemental des Médailles de la Jeunesse, des Sports et l'Engagement Associatif de l'Ardèche se rendait les 22 et 23 octobre 2018 à Strasbourg.

Après les excursions au Sénat, à l'Assemblée Nationale puis au Musée Olympique de Genève, c'était au tour de visiter le Parlement Européen de Strasbourg.

Vingt-trois membres du comité de l'Ardèche accompagnaient le Président Robert HERELIER, qui leur avait concocté un programme dense pour ces deux journées.

Après un voyage en bus nous arrivions à Strasbourg à midi pour la traditionnelle choucroute.

Puis nous retrouvons une guide pour visiter la vieille ville à pied : Promenade dans les quartiers piétonniers anciens autour de la cathédrale et dans la petite France. La visite nous a permis de voir la Maison Kammerzell, la place Gutenberg, l'église St-Thomas, les anciennes maisons de tanneurs, les Ponts Couverts et le barrage Vauban, l'Ancienne Douane, l'Ancienne Boucherie, la place du Château avec l'œuvre Notre-Dame et le Palais Rohan.

A 17H30 Nous nous rendions en tram au Parlement Européen où Madame la Vice-Présidente Françoise GROSSETÊTE nous accueillait pour nous expliquer que l'union européenne est un partenariat économique et politique unique en son genre, réunissant 28 Etats membres. Elle a vu le jour après la seconde guerre mondiale dans le but de favoriser la coopération économique. L'idée était de favoriser les échanges commerciaux afin de créer une indépendance économique entre les pays et ainsi éviter les conflits. L'Union européenne est fondée sur le principe de l'Etat de droit : chacun de ses actes s'appuie sur des traités, approuvés par tous les Etats membres.

L'Union européenne demeure soucieuse de rendre ses institutions plus transparentes et plus démocratiques. Le Parlement européen est l'unique assemblée parlementaire multinationale élue directement par les citoyens de l'union européenne. Les 751 députés au parlement européen représentent plus de 500 millions de citoyens dans 28 Etats membres. Les citoyens européens peuvent participer au processus politique de diverses manières. Ils votent aux élections européennes, peuvent contacter leurs députés au Parlement européen, adresser des pétitions au Parlement

européen ou lancer une initiative citoyenne demandant à la Commission européenne d'élaborer une proposition législative.

Nous avons été conquis par l'enthousiasme de la Députée Françoise GROSSETÊTE et par sa gentillesse.

Nous avons pu assister quelques instants à une commission, puis nous sommes allés à notre hôtel pour le dîner et le logement.

Le lendemain, après le petit-déjeuner nous partions à Kaysersberg. Rendez-vous avec notre guide pour découvrir la Route des Vins et les merveilleux villages.

Nous avons évité les hordes de touristes de toutes nationalités qui prennent d'assaut les perles du vignoble alsacien aux sept grands crus.



Détour par Hunawirh et son église au cœur des vignes pour rejoindre Ribeauvillé avec ses magnifiques maisons à colombage de toutes couleurs du XVIème siècle, qui témoignent encore plus ou moins de la fortune des propriétaires.

Retour à Kaysersberg pour la visite de la petite ville et le déjeuner au restaurant d'un ancien champion cycliste « Roger Hanssorder », en haut du bourg, près de la maison natale du prix Nobel et grand humaniste Albert SCHWEITZER.

Départ pour l'Ardèche avec pleins de souvenirs.

Robert Hérelrier Président du CDMJSEA 07

Promotion 2018

**Médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'engagement associatif
Promotion 14 juillet 2018**

Médailles OR

1. MOLARD René Football
2. CHIROUZE Jean Sport boules
3. COQUELET Marcel Rugby

Médailles ARGENT

1. BERTHON Amédée Sport boules (contingent ministériel)
2. MATHIAN Maurice Sport boules
3. CAYRON Serge Multisport
4. GROZANNES Michel Sport boules
5. DUMAS François Multisport

Médailles BRONZE

1. DEJOUR Jean-François Rugby
2. SICOT David Cyclisme
3. HILAIRE Gabriel Sport boules
4. GUERIN Roland Athlétisme
5. FILLATRAUD Michel Football
6. COUPAT Laure Course d'orientation
7. GRANGE René Sport boules
8. MAISONNAS Laëtitia Tennis
9. RIFFARD Marie-Claire Sport boules
10. PETTIGIANI Christian Tennis
11. RAMA Denis Montgolfière
12. TARAVILLO Mercedes Montgolfière
13. ARSAC Mandy Multisport JSP
14. ARMAND Daniel Multisport JSP
15. DOMINIQUE Olivier Multisport JSP
16. ARLAUD Maurice Multisport JSP
17. BATIN Stéphane Multisport JSP
18. BILLON Sandrine Multisport JSP
19. MOLARD Patrick Multisport
20. PLASSON Marie-Josephe Cyclotourisme
21. ASTIER Joëlle Association des familles rurales
22. MEYTEIL Yves Association des familles rurales
23. FOMBONNE Karine - AFM
24. DUMARCHE Marie Noëlle Cyclotourisme
25. FRACHON Elisabeth Association la croix rouge
26. LACROIX Laurent Multisport
27. AUDIGIER Sybille Associations
28. RIVORY Yves Multisport
29. PIRAT Daniel Multisport
30. COGNARD Doriane Tir à l'arc
31. ELDIN Nathalie Athlétisme

**Tota l : 14 femmes et 25 hommes
= 39 médaillés**

La Médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif

La médaille récompense les personnes qui se sont distinguées d'une manière particulièrement honorable au service de :

- l'éducation physique et des sports ;
- des mouvements de jeunesse et des activités socio-éducatives ;
- des colonies de vacances, des œuvres de plein air, des activités de loisir social et de l'éducation populaire ;
- d'activités associatives au service de l'intérêt général
- de toutes les activités se rattachant aux catégories définies ci-dessus

La médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif comporte trois échelons et des conditions d'ancienneté pour les services rendus au sein des structures.

- la médaille de bronze, pour 6 ans d'ancienneté au minimum,
- la médaille d'argent, pour 10 ans d'ancienneté (dont 4 ans dans l'échelon bronze),
- la médaille d'or, pour 15 ans d'ancienneté (dont 5 ans dans l'échelon argent).

Le contingent annuel est de : 32 médailles pour le Bronze - 4 médailles pour l'Argent - 3 médailles pour l'Or

Elle est attribuée, chaque année au cours de deux promotions : 1er janvier et 14 juillet, par le préfet pour les médailles de bronze et par le ministre chargé des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative pour les médailles d'argent et d'or.

Le dossier de candidature :

- Un-e candidat-e doit être parrainé-e par : un-e président-e de comité départemental, de club sportif, d'association d'éducation populaire et de jeunesse, d'une association au service de l'intérêt général ou par un élu local concernant les personnes ayant un investissement dans le mouvement associatif dans le département de l'Ardèche.

- L'imprimé est à télécharger sur le site : www.ardèche.gouv.fr/la-medaille-de-la-jeunesse-des-sports-et-de-l-a2041.html et à transmettre dûment complété avec les pièces demandées à l'adresse : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de l'Ardèche
7 boulevard du Lycée - BP 730 - 07007 PRIVAS Cedex.

**Informations auprès de Mme Karine BERTACCO
Tél : 04 75 66 53 64 et de M. Robert HERELIER : 06 82 74 79 07.**

Calendrier :

- Dates de dépôt des candidatures :
 - pour l'OR et l'ARGENT
 - avant le 1er septembre pour la promotion du 1er janvier de l'année suivante
 - avant le 1er mars pour la promotion du 14 juillet de l'année en cours
 - pour le BRONZE :
 - avant le 15 octobre pour la promotion du 1er janvier
 - avant le 15 avril pour la promotion du 14 juillet

Afin de reconnaître la réalité de l'engagement associatif ardéchois, une attention particulière sera portée par la commission sur les candidatures féminines.

www.alpha-com.eu



Mais qu'est-ce un bénévole ?

Du latin «benevolus» signifiant « bonne volonté ».

Par contre il n'existe pas de définition juridique du bénévolat. La définition communément retenue est celle d'un avis du Conseil économique et Social du 24 février 1993 : « Est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial ».

Le bénévolat est la situation dans laquelle une personne apporte temps et compétences à titre gratuit pour une personne ou un organisme. Ces quelques éléments de définition montrent qu'il n'existe pas une seule définition, mais des notions caractérisant le bénévolat, parmi lesquelles méritent d'être soulignées celles d'engagement libre et gratuit. En premier lieu, le bénévolat doit être réalisé avec passion, cela a toujours ma profonde conviction. Il doit être source de bien être, de convivialité, d'enrichissement. Le partage des connaissances, acquises bien souvent au cours d'une carrière professionnelle, est un élément prépondérant pour diriger à bien une équipe de bénévoles. La loyauté, l'abnégation, l'altruisme, l'honnêteté, le savoir écouter, l'envie de bien faire sont autant de qualités qui honorent un bénévole. Nous en sommes tous le parfait exemple, du moins je l'espère. Car, au fil des années j'ai pu constater une certaine dérive. Est-ce la mutation de notre société, l'apparition de nouvelles technologies faites soi-disant pour nous faciliter les tâches, un individualisme de plus en plus flagrant, une amitié virtuelle ou un peu tout à la fois qui font que, en tant que dirigeants bénévoles et surtout lorsque nous avons une responsabilité au sein d'une structure, nous sommes confrontés, de plus en plus souvent, à des polémiques, à des propos parfois injurieux ou diffamatoires, à des mécontentements exacerbés, voir même jusqu'à des procédures.

De plus le bénévole est désormais soumis, avant même de l'être, à des obligations. Posséder un ordinateur, avoir un abonnement à un fournisseur d'accès internet,

posséder quelques notions de bureautique. A ce jour, tout ou presque transite par internet, pour le meilleur et pour le pire. Les dossiers de subvention, si subvention il y a, sont devenus plus complexes à remplir, la réglementation est de plus en plus rigoureuse, ce qui entraîne parfois des procédures très longues. Comme nous disons en langage courant, tout le monde « ouvre le parapluie à soi et se couvre ». Notre sport de loisir est aujourd'hui plus que jamais en danger.

Certaines de nos subventions, source principale de revenus pour beaucoup de nos structures, risquent d'être à court terme supprimées, bon nombre de nos bénévoles, toujours les mêmes depuis plusieurs décennies ne trouvent pas de relève et s'arrêtent, entraînant dans leur sillage la perte de leur association. Il est donc grand temps, ensemble, de réagir, comme nous avons su le faire par le passé, de se poser les bonnes questions, de valoriser notre engagement, de démontrer que le bénévolat, bien que majoritairement acquis à la cause des retraités, est une source importante dans notre économie, de trouver d'autres sources de revenus dans le partenariat privé par exemple, de mixer bénévolat et professionnalisation en embauchant peut-être un salarié et en trouvant au préalable les moyens de le payer. En Europe, sur 495 millions d'habitants, entre 92 et 94 millions sont bénévoles, soit 22 à 23 % des Européens de plus de 15 ans. En France un peu plus de 13 millions d'habitants sont bénévoles soit 25 % de notre population. Ils constituent le cœur et le fondement de la vie associative, sans lesquelles les 1 300 000 associations en activité n'existeraient pas. Je crois toujours au bénévolat et reste positif. L'engouement pour nos activités est réel, les ressources existent mais à mon avis, il est nécessaire de redistribuer les cartes dans la gouvernance du sport en revenant à des principes simples. Comme disait André Malraux « les idées ne sont pas faites pour être pensées mais pour être vécues » c'est ainsi que nous allons de l'avant.

27 janvier 2018 : Assemblée générale à CRUAS



Remise de médailles Promotion 2017 dans les jardins de la Préfecture



23 février 2018 : les Anneaux d'Or du CDOS 07 au POUZIN
Catégorie dirigeants pour 50 ans de bénévolat
Athlétisme
Marcel GOMEZ

12 avril 2018 : Challenge de l'amitié Boule Lyonnaise à Privas

Le Comité Départemental de l'Ardèche des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif avait la charge d'organiser le Challenge de l'Amitié de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (Concours de boules Lyonnaise).

Après un accueil des plus chaleureux de l'équipe Privadoise dont le maître d'œuvre Christian Faure proposait un petit encas et café dès 8h30.

A 9 h00, débutait le concours pour les dix quadrettes d'une durée de 1h30 ou la partie allait à 11 points.

Nos joueurs se confrontaient dans un super boudrome mis à disposition par les boulistes Privadois avec des jeux parfaits.

Deux parties le matin puis le repas pris dans une salle municipale mise à disposition par la Municipalité de Privas où les Médailleurs Ardéchois servaient leurs convives.

Ce fut le temps d'un fort moment de convivialité et de chant.

Puis la reprise pour la 3ème partie où chacun s'appliquait à pointer, tirer et enfin gagner.

Nous étions heureux d'accueillir Monsieur Michel VALLA Maire de Privas, Monsieur Dominique NIER de la DDSCPP en fin de journée et de remettre coupes et divers lots du terroir Ardéchois à chaque quadrette.



25 au 27 mai Congrès FFMSEA à Bordeaux - Le monde sportif Ardéchois honoré

Mardi soir, dans les jardins de la préfecture de l'Ardèche, à Privas, 36 sportifs, éducateurs et dirigeants ont été honorés au titre de la promotion du 14 juillet 2017 des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif. L'occasion pour le préfet Philippe COURT de rappeler que le département compte 96 000 licenciés (dont 40% de femmes) au sein de 1100 clubs, soit 28% de la population. « Ce qui n'est pas si mal par rapport à la banlieue



LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ | LUNDI 4 JUIN 2018 | 3

ARDÈCHE/BORDEAUX

Robert Hérelier a rencontré le ministre des Sports

Cette semaine se déroulait à Bordeaux le congrès national de la fédération française des médaillés "Jeunesse, sport et engagement associatif", dont la marraine est Valérie Barlois-Leroux (médaillée d'or aux Jeux olympiques en épée). Une cérémonie de dépôt de gerbe a eu lieu en présence de Laura Flessel, ministre des Sports. Robert Hérelier représentait l'Ardèche en tant que président du comité départemental de cette fédération. Après de riches travaux, la journée



de l'Ardèche qu'est la Drôme », a-t-il souligné avec humour. Il a ajouté que l'Etat avait abondé, en 2017, à hauteur de 5 millions d'euros pour épauler les futurs centres aquatiques de Pivas et d'Annonay, et de 2 millions pour d'autres projets dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR). Enfin, il a mis en évidence le monde associatif en soulignant « l'engagement, la conviction et l'enthousiasme de tous ces bénévoles ».